

ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n° RT 10957 du 20 septembre 2002)
Je soussigné, IRISBUS France, Porte E - Rue des Combats du 24 Août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule, faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort de nos usines équipé :
(2) - d'une variante de portes : 4 P (Voir point 8.5.1 de la notice descriptive - Carrosserie)
(2) - d'une implantation type (1) N° avec places assises et places debout, soit un total de
(Voir point 8.3.4 de la notice descriptive - Carrosserie) (2) (3) - d'une implantation permettant (1) 2
(2) (3) - d'une implantation permettant (1) places assises _ places debout et strapontins (Voir point 8.4.2.1 de la notice descriptive - Carrosserie)
(2) - d'une monte de pneumatiques MIL et AR 455/45 R 22,5 : OUI NON
(2) (3) – d'un vérin report de charge : OUI NON-
(2) - d'un poste de conduite anti-agression « type RATP » : [
(2) - d'un aménagement permettant le transport d' <u>une</u> personne en fauteuil roulant : <u>OUI NON*</u>
(2) - d'un aménagement permettant le transport de <u>deux</u> personnes en fauteuil roulant : <u>OUI NON </u> <u>Nota 1</u> : la minoration du nombre de passagers debout est de 7 unités par passager en fauteuil roulant. (Voir point 8.4.2.3 de la notice descriptive - Carrosserie)
- d'un dispositif antibloqueur de roues (A.B.R.) : OUI (Voir point 7.2.1 de la notice descriptive - Freinage)
(2) - d'un système d'aide à la conduite (D.G.O.). : OUI NON (Voir point 6.2.1 de la notice descriptive - Direction) (1) A compléter (2) Rayer la (les) mention(s) inutile(s). (3) ci-joint calcul de répartion des charges
Nota 2 : Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives : -88/77 * 2001/27A (EURO 3) -71/320 * 98/12 (FREINAGE)

Fait à LYON, le :

1 1 DEC. 2003

Siège Social : PORTE E - Rue des Combats du 24/08/1944 - 69200 VENISSIEUX SIRET 419 683 818 00027 - RCS LYON 419 683 818

.